

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20150710-2015\_A112-DE  
Date de télétransmission : 22/07/2015  
Date de réception préfecture : 22/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 JUILLET 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_A112**

**OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2015 - Budget Annexe de l'Aménagement**

Le 10 juillet 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – YDE Marcel

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s)** : Néant

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales** : ALBERT Guy donne pouvoir à JOUVE Mireille – ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BONTHOUX Odile – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à CHARRIN Philippe – MALAUZAT Irène donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – MORBELLI Pascale donne pouvoir à RENAUDIN Michel – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – ROLANDO Christian donne pouvoir à GALLESE Alexandre – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SUSINI Jules donne pouvoir à PAOLI Stéphane – ZERKANI Karima donne pouvoir à MERGER Reine

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : CALAFAT Roxane – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – SLISSA Monique – TRAINAR Nadia – FRAUDIN Bernard – GIUSTI Michel

**Secrétaire de séance** : Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**02\_1\_03**

**CONSEIL DU 10 JUILLET 2015**

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ  
Co-rapporteur : Frédéric GUINIERI

**Politique publique : Ressources**

**Thématique : Finances**

**Objet : Budget Supplémentaire 2015 – Budget annexe de l'Aménagement  
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Il est proposé d'adopter le Budget supplémentaire 2015 de l'Aménagement qui a pour objet l'ajustement des crédits 2015.

**Exposé des motifs :**

Par délibération n°2014\_A237 du 11 décembre 2014, la Communauté du Pays d'Aix a adopté le Budget Primitif 2015 du budget annexe de l'aménagement.

Afin de tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, il existe des décisions modificatives. Celles-ci permettent d'ajuster les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget.

Il est proposé d'approuver le projet de budget supplémentaire 2015 du Budget Annexe de l'Aménagement.

L'objet de celui-ci est de

- \* reprendre l'excédent d'investissement
- \* procéder à l'inscription des crédits nécessaires au financement de l'opération « Extension de la zone d'activités du Grand Pont » à La Roque d'Anthéron d'une part et de recalculer les recettes issues des ventes de terrains d'autre part.

Le détail est le suivant :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chapitre	Article	Libellé	B.S. 2015
011	6015	Terrains à aménager	
011	6045	Achat d'études, prestations de service	173 000,00
011	605	Achat de matériel, équipements et travaux	
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	-874 730,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>-701 730,00</b>

RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	B.S. 2015
042	7133	Variation des stocks de terrains aménagés	173 000,00
70	7015	Vente de terrains aménagés	-874 730,00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>-701 730,00</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chapitre	Article	Libellé	B.S. 2015
040	3354	Stocks de terrains aménagés – études et prest. de sces	173 000,00
16	16875	Remboursement avance Budget Principal	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>173 000,00</b>

RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	B.S. 2015
001	001	Résultat d'investissement reporté	12 200,26
040	3555	Stocks de terrains aménagés	-874 730,00
16	168751	Avance du Budget Principal	1 035 529,74
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>173 000,00</b>

**Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-11 ;

VU la délibération n° 2014\_A237du Conseil communautaire du 11 décembre 2014 portant adoption du Budget Primitif 2015 du Budget annexe de l'Aménagement ;

Vu l'avis de la Commission des Finances et du Contrôle de gestion en date du 25 juin 2015 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 10 juillet 2015 ;

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire 2015 du Budget Annexe de l'Aménagement, tel qu'il est présenté ci-dessus.

**OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2015 - Budget Annexe de l'Aménagement**

Vote sur le rapport

Inscrits	89
Votants	81
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	81
Majorité absolue	41
Pour	81
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**

20 JUIL. 2015